



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

Date de publication en ligne : 01 juin 2023

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 23 00059** du **24 MAI 2023**

Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à
LHG VILLENEUVE ST GEORGES -CAMPANILE
Domicilié (e) 11 RUE LOUIS ARMAND
94190 VILLENEUVE SAINT GEORGES

En vue de la réalisation : mise en peinture de la façade de l'hotel et du restaurant.
Modification de l'enseigne CAMPANILE PAR KYRIAD. remplacement des huisseries en bois
pour du PVC. Installations de climatiseurs dans les 49 chambres

Sur un terrain sis 11 RUE LOUIS ARMAND
Cadastré AB88

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service
Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le **24 MAI 2023**


Le Maire
Le Maire,
Pour la Mairie et par délégation
de la Maire en charge du logement
et de l'urbanisme.
Kati CABILLIC

Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appareteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet
de la décision municipale n° **DP 94078 23 00059** du **24 MAI 2023** a été affichée en
Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appareteur,